

BLOCS DE COMPETENCES

Comme indiqué dans le nouveau référentiel de formation, l'obtention du diplôme d'aide-soignant repose, dorénavant, sur la validation de 5 blocs de compétences :



BLOC 1

Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale



BLOC 2

Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration



BLOC 3

Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants



BLOC 4

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention



BLOC 5

Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques